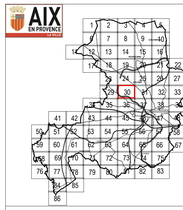

Plan Local d'Urbanisme de la Ville d'Aix-en-Provence
Planche A - Vue 30

Arrêt du projet : 30 juillet 2014
PLU approuvé le 23 juillet 2015
Dernière procédure approuvée le

Echelle 1: 2 000 au format A0

Source : DGI Cadastre 2013
Réalisation : Direction de la Planification Urbaine

Legende

Zonage PLU :

- UI - Zone d'intensification incitative et apaisée
- UM - Zone d'intensification maitrisée
- UD, UDh - Zone d'intensification douce
- UR - Zone urbaine de rattrapage
- UC - Zone urbaine de campagne
- UPM1, UPM2, UPM3 - Zone de plan de masse
- UE, UEa, UEc, UEj, UEF, UEFs, UET- Zone urbaine à dominante d'activité
- 1AU, 1AU-DG - Zone à urbaniser
- 2AU - Zone à urbaniser différée
- A, A1, A2 - Zone agricole
- Ap - Zone agricole d'enjeu paysager
- N - Zone naturelle
- Ns, Ns1, Ns2, Ns3, Ns4, Ns5 - Secteur naturel

Linéaires de gabarit :

10 m. 19 m.
13 m. 22 m.
16 m. 25 m.

Linéaire d'implantation :

- Secteur d'attente de projet
- Périmètre OAP
- Prescription de hauteur
- Emplacement réservé
- Marge de recul
- Zone d'implantation
- Servitude de passage piétonnier
- Axe de composition
- Espace Boisé Classé à conserver ou à créer
- Elément paysager "masse boisée"
- Elément paysager "alignement d'arbres"
- Elément paysager "haie"
- Plantation à réaliser
- Terrain à cultiver

Patrimoine bâti :

- Elément patrimonial Bastide
- Elément patrimonial Ponctuel
- Elément patrimonial Linéaire
- Elément patrimonial Ensemble bâti
- Elément patrimonial Séquence urbaine
- Bâtiment identifié au titre d'un changement de destination - Patrimoine bâti
- Bâtiment identifié au titre d'un changement de destination - Monument Historique

Dispositions applicables aux ZAC :

- Localisation de liaison piétonne
- Localisation de voirie
- Localisation des équipements publics